

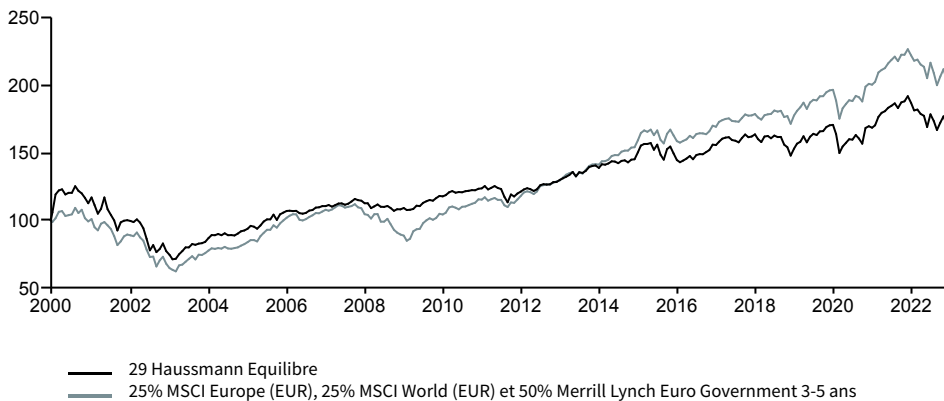


OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

L'objectif du FCP est, au travers d'une gestion discrétionnaire, la recherche d'une performance, sur une durée minimum de placement recommandée de 5 ans, en s'exposant aux marchés financiers français ou étrangers actions, obligations et autres titres de créances par le biais d'investissements en titres en direct ou via des OPCVM ou FIA. Les décisions d'investissement intègrent à la fois des critères financiers et extra-financiers. La prise en compte des critères de responsabilité environnementale, sociale et de gouvernance de l'entreprise (ESG) dans la sélection de titres vise à évaluer la capacité des entreprises à transformer les enjeux du développement durable en vecteurs de performance. Le FCP promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.

HISTORIQUE DE PERFORMANCES

GRAPHIQUE DE PERFORMANCES (base 100)



PERFORMANCES

Performances cumulées	1 mois	Depuis le début de l'année	1 an	3 ans*	5 ans*	Depuis lancement*
Fonds	0,09%	4,05%	-2,08%	2,71%	2,09%	2,51%
Benchmark	-	-	-	-	-	-

Performances calendaires	2022	2021	2020	2019	2018
Fonds	-11,02%	13,09%	-0,42%	15,12%	-8,67%
Benchmark	-10,05%	12,74%	2,47%	14,40%	-3,47%

* Performance annualisée

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs

DONNÉES DE RISQUE

	Volatilité			Perte maximum	Période de recouvrement (années)
	1 an	3 ans	5 ans		
Fonds	11,69%	10,65%	9,43%	-19,50%	12
Benchmark	-	-	-	-20,00%	10

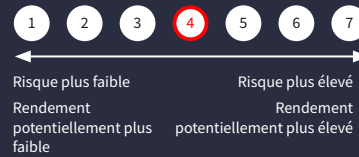
COMMENTAIRES DE GESTION

Le scénario idéal de maintien de l'activité économique et de poursuite de la baisse de l'inflation s'est un peu dégradé en février. Certes, les chiffres sur l'activité restent bons des 2 côtés de l'Atlantique et la Chine devrait être rapidement un soutien, mais l'inflation semble résister plus longtemps que prévu. Les banquiers centraux pourraient poursuivre le cycle de hausse de taux plus longtemps qu'anticipé par les investisseurs. Les taux sont donc repartis à la hausse sur les emprunts d'états et les corporates. Afin de remployer des souches arrivées à échéance ou remboursées par l'émetteur, nous nous sommes repositionnés sur des titres avec un meilleur rendement sur des durées de vie courtes et moyennes. Renforcement Allemagne 1% 2025 et Pays-Bas 0.50% 2026. Achats d'EDP 5.943% perp call 2028 et de Caixa Geral de Depositos 5.75% 2028. Du côté des actions, les secteurs cycliques et de qualité ont bien résisté au contexte de hausse de taux, favorisés par des publications de résultats meilleures que ce que l'on pouvait craindre : Dassault Système +7.4%, Legrand +7.2%, Saint Gobain +7.2%. Le secteur du luxe consolide : Hermès +0.1%, LVMH -1.4%. Nous avons allégé Kering avant la publication des résultats. Le titre est moins cher que ses concurrents, mais les performances opérationnelles devraient être plus faibles au moins jusqu'à la fin de l'année. Aux US, bonne performance de Nvidia, +18%, dans les semi-conducteurs sur la thématique de l'intelligence artificielle via ChatGPT. Nous avons poursuivi l'arbitrage d'Equinor pour Schlumberger, bonne tenue des investissements dans le secteur pétrolier pour maintenir les niveaux de productions dans les années à venir. Nous avons également fait un début de ligne sur Neste Oyj, société finlandaise de bio carburants. Renforcement d'Anglo American, groupe minier de qualité, diversifié sur les produits et sur ses zones d'activité. Les financières ont profité des hausses de taux : BNP +5.17%, Crédit Agricole +4.2%. Nous avons allégé AXA sur la publication de ses résultats 2022. Maintenant que les publications de résultats 2022 touchent à leur fin, les investisseurs vont de nouveau se concentrer sur l'inflation et les objectifs de hausse de taux de la Fed et de la BCE.

FÉVRIER 2023

PART CAPITALISATION EUR VL
FR0007040373 1775,34
Actifs nets 336,35 M€

Niveau de risque et de rendement UCITS (1)



Date de lancement

14 janvier 2000

Forme juridique

FIA

Société de gestion

SG 29 Haussmann

Nom du gérant

Monique Mequio

Dépositaire/Conservateur

Société Générale S.A.

Type d'investisseur

Tout investisseur

Devise de la part

EUR

Valorisation/Souscription/Rachat

Quotidien

Valeur liquidative d'origine

1000 EUR

Souscription minimum

1 millième de part

Droits d'entrée

5%

Droits de sortie

Aucun

Frais de gestion

1,50%

Frais courants

1,60%

Benchmark (indice de référence)

25% MSCI Europe (EUR), 25% MSCI World (EUR) et 50% Merrill Lynch Euro Government 3-5 ans

Éligibilité

Assurance-Vie
Comptes titres ordinaire

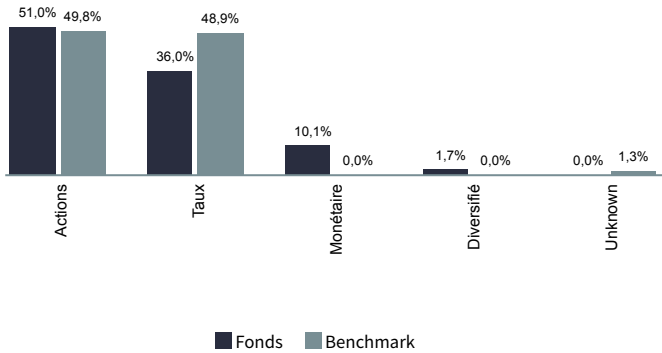
(1) Échelle de risque allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé); le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Tout renseignement contractuel relatif au fonds renseigné dans cette publication figure dans le prospectus. Le prospectus, le DICI, ainsi que les états financiers annuels et les statuts sont disponibles gratuitement auprès du siège de SG 29 Haussmann ou sur le site suivant :

www.sg29haussmann.societegenerale.fr

Critères financiers

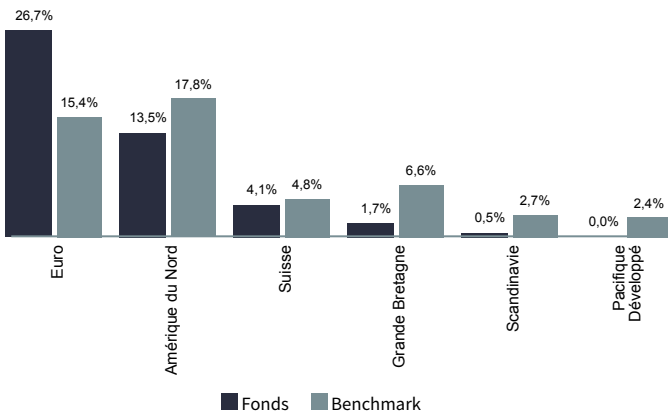
RÉPARTITION PAR CLASSES D'ACTIFS



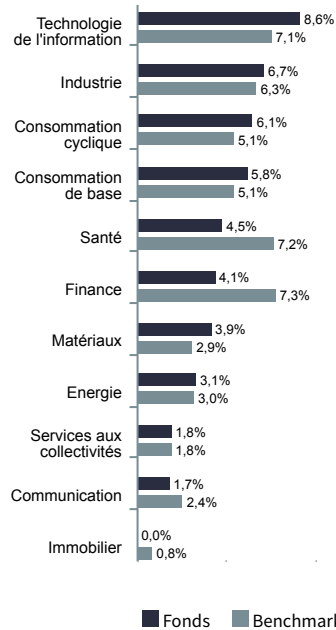
PRINCIPALES POSITIONS

5 principales positions actions	Poids
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	2,1%
AIR LIQUIDE	1,9%
MICROSOFT CORP	1,7%
SCHNEIDER ELECTRIC SA	1,6%
HERMES INTERNATIONAL	1,4%
5 principales positions obligations	Poids
FRANCE OAT 1.75% 25/05/2023	2,5%
FRANCE OAT 2.25 05/25/24	2,5%
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 1% 15/08/2025	2,3%
FINNISH GOVERNMENT 2% 15/04/2024	2,1%
FRANCE 0.50% 25/05/2029	1,9%

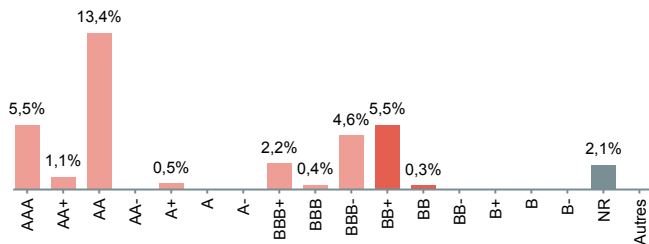
RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE ACTIONS



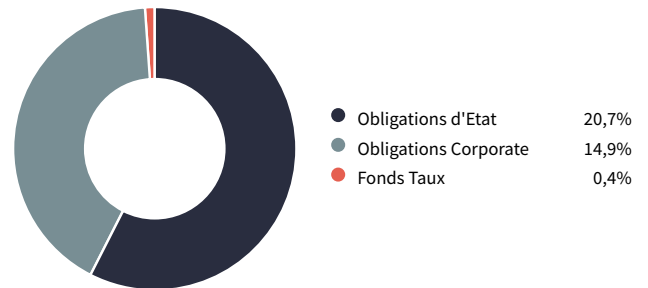
RÉPARTITION SECTORIELLE ACTIONS



RÉPARTITION OBLIGATION PAR NOTATION



RÉPARTITION TAUX PAR TYPOLOGIE D'EMETTEUR



Critères extra-financiers

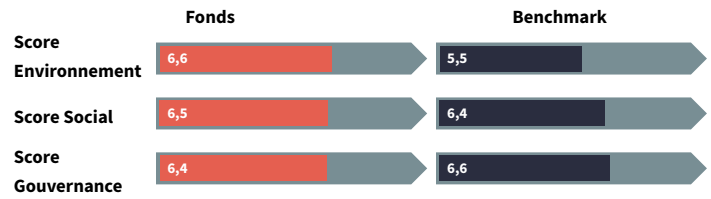
INDICATEURS ESG

	Fonds	Benchmark
Score ESG	7,7	6,8
Couverture de la notation ESG	81,80%	99,70%
Note ESG	AA	A
Empreinte carbone	148,4	125,7
Couverture de l'empreinte carbone	58,90%	49,70%

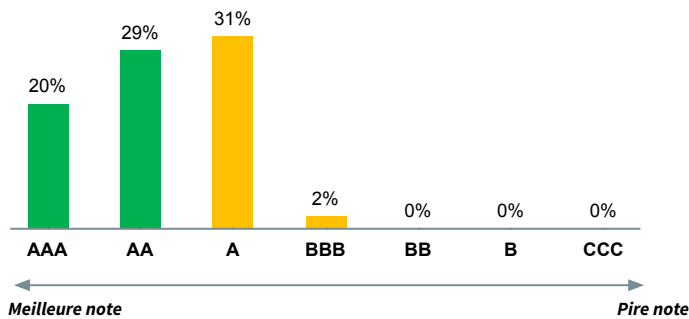


Une tonne de CO2 c'est un aller-retour Paris-New-York

SCORE ESG



RÉPARTITION PAR NOTES ESG

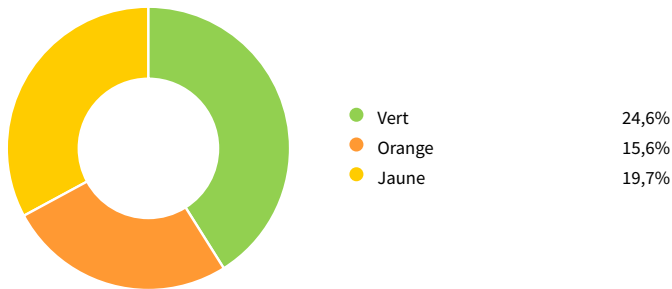


SECTEURS CONTROVERSÉS

Exclusion des émetteurs avec plus de 15% de revenus dans :

Secteurs	Poids dans le fonds
Jeux d'argent	0,00%
Défense et armement	0,00%
Divertissements pour adultes	0,00%
Tabac	0,00%
OGM	0,00%

RÉPARTITION DES INDICATEURS DE CONTROVERSES DU FONDS



PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À L'IMPACT DURABLE

	% de revenus durables	Poids dans le fonds
ALSTOM SA	93,6%	0,8%
WIENERBERGER AG	55,0%	0,8%
NVIDIA CORPORATION	39,4%	0,7%
DARLING INGREDIENTS INC	100,0%	0,4%
NE PROPERTY BV	49,2%	0,3%

INDICATEURS D'IMPACT

Environmental	5% Revenus des solutions à impact durable Benchmark: 2,3% 100,0%/100,0%
Gouvernance	83% Membres indépendants au Conseil d'administration Benchmark: 82,1% 58,5%/49,7%

Social	42% Femmes au Conseil d'Administration Benchmark: 36,9% 58,9%/49,7%
Droits humains	0% Controverses Droits Humains Benchmark: 0,0% 59,8%/49,7%

Le calcul des scores ESG et des indicateurs d'impacts sont réalisés sur la seule poche éligible (hors liquidités et titres de créances publics).

Couverture de la notation fonds/indice (%)

Les données de cette page proviennent de source MSCI

GLOSSAIRE

INDICATEURS ESG

Les notations ESG MSCI visent à mesurer la résilience d'une entreprise face aux risques ESG (Environnement, Social et Gouvernance) à long terme. Pour chaque entreprise, un score moyen pondéré est calculé sur la base des scores et des pondérations des 3 facteurs. Pour obtenir une note finale sous forme de lettre, ce score est normalisé par secteur d'activité. La note ajustée de l'industrie correspond à une note comprise entre AAA et CCC. Ces évaluations des performances des entreprises ne sont pas absolues mais sont explicitement destinées à être relatives aux normes et aux performances des pairs de l'industrie d'une entreprise.

Lettre	CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA
Note	0 - 1.4	1.4-2.9	2.9-4.3	4.3-5.7	5.7-7.1	7.1-8.6	8.6-10

EMPREINTE CARBONE

En tant qu'indicateurs clés du changement climatique, les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont classées selon le protocole des gaz à effet de serre et sont regroupées en trois catégories:

Champ d'application 1 - Champ d'application direct: les émissions de GES sont celles qui proviennent directement de sources détenues ou contrôlées par l'institution.

Champ d'application 2 - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont des émissions indirectes générées principalement par la production d'électricité consommée par l'établissement.


Champ d'application 3 - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont toutes les autres émissions indirectes qui sont des conséquences des activités de l'institution, mais qui proviennent de sources non détenues et contrôlées par l'institution.

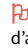
Le fonds utilise des données MSCI qui sont basées sur des chiffres déclaratifs ou estimés d'entreprises. Il vise à prendre en compte les émissions de GES des champs d'applications 1 et 2, produites par les sociétés détenues en portefeuille


CONTROVERSE

Une controverse ESG peut être définie comme un incident ou une situation existante dans lesquels une entreprise est confrontée à des allégations de comportement négatif à l'égard de diverses parties (employés, fournisseurs, collectivités, environnement, actionnaires...) L'objectif de la recherche sur les Controverses ESG est d'évaluer la gravité de ces situations. Pour chaque émetteur, la notation ESG s'accompagne d'un indicateur de controverse :

 **Drapeau Vert** : indique des litiges moins importants ou que rien n'est à signaler.

 **Drapeau Jaune** : indique un litige qui mérite d'être signalé.

 **Drapeau Orange** : indique un ou plusieurs litiges sévères récents et qui toujours d'actualité.

 **Drapeau Rouge** : indique au moins un litige sévère.

L'indicateur de controverse se traduit en note de controverse :

Rouge 0 - Orange 1 - Jaune 2 à 4 - Vert 5 à 10

REVENUS À IMPACT POSITIF

L'exposition des revenus aux solutions d'impact durable reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises sont exposés aux produits et services qui contribuent à résoudre les grands défis sociaux et environnementaux du monde. Il est calculé comme une moyenne pondérée, en utilisant les pondérations du portefeuille ou de l'indice et le pourcentage de chaque émetteur sur les revenus générés par Sustainable Impact Solutions. Pour être éligible à la contribution, un émetteur doit respecter des normes ESG minimales.

COUVERTURE MSCI

La notation ESG MSCI ne couvre pas la totalité des émetteurs, il est ainsi important d'afficher le taux de couverture pour appréhender la notation. Sur ce document, la couverture de la notation est affichée en nombre et en pourcentage (nb/%), c'est-à-dire le nombre de valeurs couvertes sur la totalité du portefeuille.

INDICATEURS D'IMPACT

Les indicateurs d'impacts permettent de rendre compte de manière pertinente et pérenne l'engagement environnemental, social et gouvernemental de nos investissements. Les quatre indicateurs affichés ne constituent pas une liste exhaustive, ils ont été choisis par la société de gestion.

AVERTISSEMENT

Le présent document, de nature publicitaire, n'a pas de valeur contractuelle. Son contenu n'est pas destiné à fournir un service d'investissement, il ne constitue ni une offre de produit ou service, ni une recommandation personnalisée sur un produit financier, ni une sollicitation d'aucune sorte, ni un conseil juridique, comptable ou fiscal de la part de SG29 Haussmann. Les informations sur les performances passées ne garantissent en aucun cas les performances futures. Ce document est élaboré à partir de sources que SG 29 Haussmann considère comme étant fiables et exactes au moment de sa réalisation. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. Avant toute souscription du produit financier visé dans ce document, l'investisseur doit prendre connaissance de l'ensemble des informations contenues dans la documentation détaillée du produit envisagé, et notamment du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) en vigueur, disponible sur simple demande auprès de votre conseiller, sur le site www.sgfundsolutions.com et le site de l'AMF (www.amf-france.org). Le prospectus est également disponible sur simple demande auprès de SG 29 Haussmann ou de votre conseiller. Nous vous invitons plus particulièrement à prendre connaissance des facteurs de risques spécifiques à ce fonds. L'investisseur potentiel doit également s'assurer de la compatibilité du produit avec sa situation financière, ses objectifs d'investissement, ses connaissances et son expérience en matière d'instruments financiers, son degré d'acceptation du risque et sa capacité à en subir les pertes. En conséquence, SG 29 Haussmann ne peut en aucun cas être tenue responsable de toutes les conséquences, notamment financières, résultant d'opérations sur instruments financiers conclues sur la base de ce document. Le présent document est émis par SG 29 Haussmann, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 06000029, S.A.S au capital de 2.000.000 €, ayant son siège à PARIS, 29 Boulevard Haussmann, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro B 450 777 008. De plus amples détails sont disponibles sur le site de SG 29 Haussmann : <https://sg29haussmann.societegenerale.fr/fr/>